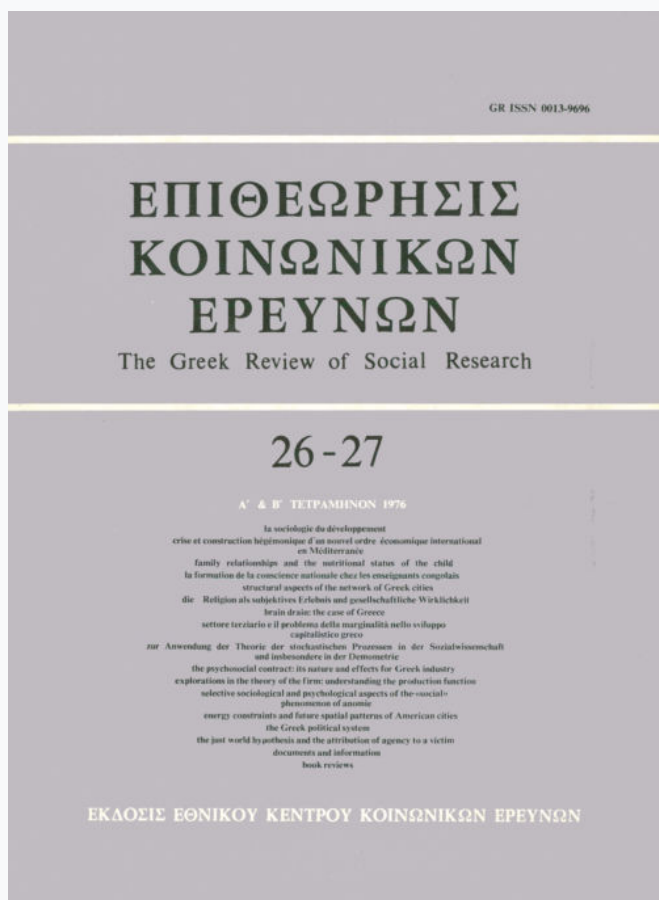


The Greek Review of Social Research

Vol 26 (1976)

26-27 A'-B'



Crise et construction hegemonique d'un nouvel ordre economique international en Mediterranee

Michel Papayannakis

doi: [10.12681/grsr.207](https://doi.org/10.12681/grsr.207)

Copyright © 1976, Michel Papayannakis



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/).

To cite this article:

Papayannakis, M. (1976). Crise et construction hegemonique d'un nouvel ordre economique international en Mediterranee. *The Greek Review of Social Research*, 26, 10-21. <https://doi.org/10.12681/grsr.207>

crise et construction hégémonique d'un nouvel ordre économique international en Méditerranée

**par
Michel Papayannakis**

*Maître Assistant à l'Institut Agronomique
Méditerranéen (IAM) de Montpellier*

Le devenir méditerranéen a acquis récemment et incontestablement un intérêt et une actualité de premier ordre.¹ Il est de peu d'utilité de donner ici la liste détaillée des raisons d'ordre historique et structurel; elles apparaîtront peut être assez clairement dans l'exposé qui suit et qui vise à étudier d'un peu plus près les conditions actuelles pour une politique de développement méditerranéenne la plus proche aux intérêts des riverains du Bassin. Les conditions ne peuvent être étudiées d'autre part qu'en liaison étroite avec trois groupes de tendances lourdes qui éventuellement s'enchevêtrent et qui procèdent de trois processus complexes que l'on peut analyser de manière relativement autonome: le processus de développement des pays méditerranéens (PM) depuis les débuts de la décennie 1960-1970; le processus de la crise du système capitaliste international (SCI) qui commence à se manifester concrètement depuis la fin de cette même décennie; le processus récent de négociation et de confrontation en vue de la construction d'un «nouvel ordre économique international» (NOEI).

Il est évident que ces trois processus ne sont pas indépendants les uns des autres, mais il est aussi évident que chacun est historiquement façonné par des déterminations plus ou moins nombreuses, plus ou moins datées, plus ou moins situées sur toute l'étendue de l'espace socio-économique et politique mondial.

1. quelques caractéristiques du développement récent des pays méditerranéens

Le processus de développement des PM pendant la dernière décennie est manifestement hétérogène si on le regarde du point de vue de chaque sous-région (Europe du Sud, Proche-Orient, Afrique du Nord...) ou de chaque pays séparé. Il n'est pas moins vrai que des caractéristiques particulières peuvent y être décelées dans le long terme:

— A la domination monolithique et uniformisante de quelques grandes puissances européennes jusqu'en 1962, succède une période d'ouverture

— Ce texte est une version légèrement remaniée d'un «papier» préparé pour le 1^{er} Congrès des Economistes du Tiers-Monde, qui a eu lieu à Alger du 2 au 7 février 1976.

1. Etudes d'organismes français tels que la DATAR, le GRESI, etc...— Numéros 7, 15, 18, 22, 27, 30 et 31 de la revue *Options Méditerranéennes*, revue du C.I.H.E.A.M.
— Série de publications de l'Institut Agronomique Méditerranéen (IAM) de Montpellier.— Numéro 2 de la revue *Mondes en Développement* (consacré entièrement à la Méditerranée)— Istituto Affari Internazionali: *Mediterraneo, Politica, Economia, Strategia*, Ed. Il Mulino, Bologna.
— IPALMO, «La questione mediterranea» (a cura di G.C. Novati), Ed. De Donato, Bari - etc...

et de diversification des influences politiques et des échanges économiques. A des dates différentes (autour de 1960 pour les PM européens et autour de 1970 pour certains pays du Proche-Orient, les autres pays se situant entre ces deux extrêmes), tous les PM s'ouvrent très rapidement au marché international en tant que fournisseurs et encore plus en tant qu'acheteurs, à des rythmes qui se situent dans le peloton de tête mondial. Ce qui provoque d'un côté des déficits commerciaux et des paiements croissants et un endettement extérieur parmi les plus importants du monde (les cas extrêmes étant Israël et la Tunisie aux débuts des années 1970); mais d'un autre côté ceci accompagne un processus important de diversification des productions (surtout industrielles exportatrices) et des échanges. L'image des PM fournisseurs de produits agricoles et miniers change progressivement (surtout au Nord du Bassin).

— La diversification n'est pas seulement «économique», elle est aussi politique, voire géopolitique. Les anciennes influences britanniques et françaises, et bien loin derrière, italiennes, sont rapidement remplacées par l'influence américaine (doctrine Truman et doctrine Eisenhower, pour l'Europe et le Proche-Orient, nette orientation pro-américaine en Tunisie, au Maroc et récemment en Egypte) et secondairement allemande (Europe Sud), ainsi que par l'apparition et le développement avec maintes péripéties de l'influence soviétique. Le réseau des bases militaires américaines, faisant partie de la politique générale de l'«endiguement» de l'URSS, qui est en Méditerranée particulièrement serré et stratégiquement très sensible, l'axe «VIème flotte-Israël» (selon l'expression d'A. Abdel Malek) aussi bien dirigé contre les nationalismes arabes qu'assurant la relève américaine sur la présence britannique, etc., l'apparition et l'antagonisme des flottes extra-méditerranéennes et les querelles et faux problèmes qu'elles soulèvent, les craquements politiques et militaires de l'OTAN dans l'Europe du Sud, etc... constituent les éléments principaux d'une fluidité politico-militaire considérable dans cette zone relativement stable du temps de la route des Indes et des débuts de l'après-guerre.

Mais cette fluidité ne devrait pas masquer le processus de fond qui tend au renforcement de la suprématie politique des Etats-Unis dans le Bassin, processus évidemment non-irréversible mais que l'on devrait considérer comme la principale caractéristique de la période actuelle.

— Le processus d'ouverture et de diversification n'est pas cependant aussi simple que cela. De plus en plus, durant la décennie 1960-70 et a-

près, les PM s'engagent dans des relations économiques extérieures complexes et dans lesquelles on ne peut que remarquer des orientations de nouveau et résolument européennes (sauf pour la sous-région proche-orientale qui est relativement en retrait par rapport à cette tendance). Les flux commerciaux, mais aussi, et peut être davantage, les flux des capitaux et des services (y inclus les mouvements des hommes), s'établissent prioritairement avec les pays européens développés et même s'accroissent en volume et en importance relative vers la fin de la décennie. Le commerce, les recettes touristiques, les mandats des millions de travailleurs émigrés, les prêts financiers, les «aides» de toute sorte, les investissements productifs et les placements en provenance des pays européens sont dans la plupart des PM, le ressort principal de leur développement et l'objet des principales préoccupations de leur politique extérieure. Mais dans les relations avec les pays européens, l'ouverture et la diversification jouent aussi et en faveur des pays autres que les ex-puissances coloniales.¹

— Enfin, une tendance caractéristique, encore que non spectaculaire, de cette restructuration des relations extérieures est celle de l'accroissement significatif et constant des relations intra-méditerranéennes. Celui-ci se produit aussi bien à l'intérieur de sous-régions (les Balkans, le Proche-Orient et le Moyen-Orient), mais aussi à l'intérieur de tout le Bassin, sous l'impulsion surtout des PM européens autres que les membres de la CEE (tels l'Espagne, la Yougoslavie, etc...).

— Tout se passait, au moins jusqu'à la veille de la prétendue «crise pétrolière», comme si à la présence croissante des Etats-Unis sur le plan politique, il y avait un renforcement croissant de la présence économique des européens. Ce «hiatus» serait évidemment moins frappant, si on tenait compte du rôle de «relais» de nombreux pays et firmes de l'Europe dans l'expansionnisme économique américain, mais il n'en reste pas moins vrai qu'il constitue une des évolutions «porteuses» d'avenir les plus importantes de la période. Elle est sans doute confirmée par la différence de situations et d'appréciation des américains et des européens par rapport au pétrole et à certaines autres matières premières, mais aussi par les différences que l'on peut analyser dans leurs stratégies d'expansion générale (la Méditerranée n'est-elle pas le «ventre mou» de l'Europe?), dans leur politique du com-

1. Voir sur cette question M. Papayannakis, «Evolution récente des échanges méditerranéens», *Options Méditerranéennes*, No 30.

2. Idem.

merce extérieur agricole, d'approvisionnement en main-d'œuvre, etc... La Méditerranée est peut être le seul point géopolitique où les intérêts américains et européens semblent objectivement divergents, d'autant plus que le «hiatus» ci-dessus implique à long terme un alignement (d'une manière ou d'une autre) du «politique» sur «l'économique», ou de «l'économique» sur le «politique», pour que la grande restructuration de l'après-guerre atteigne un palier relativement stable. Par contre, tant que cet alignement ne se fait pas, la possibilité continuera à exister pour une autonomie relative dans la politique méditerranéenne (tant pour les puissances qui y exercent leur influence, que pour les pays intéressés eux-mêmes), et la nécessité se fera fréquemment sentir d'intervenir en ordre plus ou moins dispersé pour mettre au pas ceux dont l'action sort des limites tolérables par le système international, où la Méditerranée est pour l'instant intégrée (voir actuellement les évolutions de la guerre israélo-arabe, de la guerre libanaise, de Chypre, du Sahara Occidental, de la «normalisation» portugaise, etc...).

2. crise du système capitaliste international et développement méditerranéen

Dans l'évolution du développement méditerranéen tel qu'il est résumé ci-dessus, la crise du SCI apporte un certain nombre de transformations et ouvre de nouvelles perspectives. Pour mieux se rendre compte de l'influence de la crise dans ce domaine, il est nécessaire de dépasser les aspects extérieurs et conjoncturels de celle-ci (crise monétaire, crise pétrolière) encore que ces aspects ont un rôle déterminant sur les conditions de déroulement du processus de la crise et de ses issues éventuelles. La crise actuelle du SCI date incontestablement de bien avant les années 1971-73, probablement du milieu de la décennie 1960-70 (guerre du Vietnam, stagnation de la productivité et des affaires aux Etats-Unis et ailleurs, poussée nouvelle des «multinationales», bouleversement de la structure des rapports de force commerciaux et financiers entre les principaux pays et régions du SCI dans sa partie «développée», etc...). On peut sans doute la concevoir en tant que le début de la fin d'une phase historique dans le développement du SCI, en tant qu'épuisement progressif des possibilités d'expansion offertes par la base technique, socio-économique et géopolitique du système construites dans la période de l'après-guerre. Epuisement de la base technique que témoignent aussi bien la quête éperdue de nouveaux secteurs économiques pour assurer l'accumulation du capital à l'échelle des pays «développés» et à l'échelle mondiale, la croissance zé-

ro, etc... Epuisement de la base socio-économique que témoignent les bouleversements dans les anciennes alliances de classes dans presque tous les pays «développés» (du côté des blocs dirigeants, mais aussi du côté des «blocs historiques», candidats à leur succession).

Epuisement de la base géopolitique enfin que témoignent les proclamations de toute origine sur la nécessité d'étendre l'aire de reproduction du système à des nouveaux espaces et de nouvelles puissances étatiques mûries et grandes dans l'ère des indépendances, proclamations et besoin renforcés par les désirs et les exigences de celles-ci quant à leur intégration dans cette aire. Très schématiquement, on pourrait dire que le dépassement de cette phase du développement du SCI et de sa crise, et l'entrée dans une nouvelle phase d'expansion exige un renouvellement de ces bases, ce qui détermine deux aspects relativement autonomes dans le processus de passage et de restructuration du SCI:

- un aspect socio-économique déterminé par le besoin d'une nouvelle division internationale du travail (DIT) avec les conséquences techniques et socio-économiques que cela implique.
- un aspect géopolitique déterminé par la non-existence d'une centre politique (de décision) cohérent dans le SCI et par la concurrence relative entre ses différentes parties géographiques et/ou nationales pour diriger tout ou partie du processus de restructuration plus ou moins à leur profit et au détriment des autres. Cette position du problème est d'ailleurs justifiée par le fait qu'il n'y a pas forcément coïncidence immédiate entre la politique concrète des états et les tendances abstraites et universelles du mode de production qui y est dominant.

Ces remarques justifient de traiter ces deux aspects de manière relativement *autonomes*, mais seulement *relativement* parce qu'il est évident qu'en dernière analyse et à long terme, l'espace des rapports internationaux ne peut échapper à des restructurations qui chaque fois seront nécessaires pour le développement à long terme du mode de production qui y est dominant. Ce qui, concrètement, ne manquera pas d'arriver par les implications politiques à long terme des processus de correction des effets de la crise que le SCI secrète et sedeterra dans sa partie «développée», aussi bien, et d'avantage que dans sa partie «sous-développée» (concentrations, restructurations, rationalisations, ébauches de planification, remplacements des produits, etc...)¹.

1. Voir plus de détails sur cette analyse in *Cahiers du Séminaire méditerranéen*, No 1, IAM, Montpellier.

De cette analyse sommaire il apparaît que même dans le cadre général et abstrait de l'évolution actuelle du SCI un «hiatus» existe entre l'aspect socio-économique et technique et l'aspect «géopolitique» du développement de la crise et de ses issues. Ce «hiatus» est aussi porteur d'avenir pour ceux qui veulent bien s'en apercevoir et qui ont les moyens d'une politique d'exploitation des contradictions qu'il engendre. Car de toute évidence, il s'agit d'une possibilité à exploiter où les «appelés» sont nombreux et les «élus» rares. Les «atouts» et les «handicaps» économiques, politiques, politico-administratifs, idéologiques, etc... de chaque état de la partie «sous-développée» du SCI seront au centre de la confrontation qui vient de commencer entre les besoins des uns et les désirs des autres de «gérer» la crise qui les concerne tous et ses perspectives à moyen terme.

De ce point de vue, la position des PM est très intéressante. Le type de leur développement pendant la décennie passée et les liens qu'ils ont tissés avec la ou les partie(s) «développées» du SCI leur attribuent une place particulière dans cette confrontation. L'ouverture de leur économie à l'étranger est suffisamment avancée, les transformations internes de leur structure socio-économique suffisamment poussées (pour la plupart), pour permettre une insertion relativement aisée dans la nouvelle DIT qui est en train de se dessiner. Ils peuvent pratiquement tous prétendre à une place dans la DIT minière et industrielle (pétrole, phosphates, pétrochimie, sidérurgie, chantiers navals, voire chimie, construction électrique, industries mécaniques...), toujours cependant sur l'impulsion ou avec la collaboration étroite du capital étranger, européen en particulier. Les accords avec la CEE orientent leurs économies vers certaines spécialisations agricoles et industrielles, mais leur permettent aussi d'agir pour obtenir un écoulement plus ou moins aisé de la plupart de leurs autres productions par des marchandages «coup par coup» (d'où les épineux problèmes du commerce d'un grand nombre de produits agricoles concurrentiels de ceux des pays de la CEE, problèmes qui ne peuvent pas être compris si de l'autre côté on ne voit pas le traitement plus ou moins préférentiel des produits industriels européens par les PM).¹ Les sources de devises autres que commerciales en provenance de l'Europe (tourisme, émigration, aides...) facilitent ces échanges quantitativement parlant, les orientent de ma-

nière significative qualitativement parlant, créent des liens politico-économiques et culturels qui donnent à ces échanges des chances de durée considérables.

Mais tous les PM ne sont pas groupés autour de ces tendances moyennes dont «profitent» davantage les PM européens et maghrébins que les autres. D'autre part un certain nombre de «handicaps» risquent d'écarter certains PM de la tendance générale dans ses formes actuelles (après l'explosion de la crise). L'insertion dans la nouvelle DIT opérée de plus en plus par l'expansion du capital international productif, exige plus que les atouts financiers (pétrodollars), lorsqu'ils existent. Des transformations profondes dans les rapports de production et les alliances de classe, dans le droit (notamment celui du travail et celui des investissements étrangers) et l'idéologie officielle, dans la politique extérieure officiellement affichée, apparaissent de plus en plus comme des exigences fondamentales. Une série de nouvelles «ouvertures» de type plus adapté aux conditions ci-dessus paraissent donc inévitables et les débuts d'une telle politique sont bien annoncés par la réorientation de la politique économique égyptienne, tunisienne et marocaine autour des années 70. Ceci n'exclut pas que dans d'autres cas, parvenus à certains paliers «avancés» de cette politique, on apporte des corrections et des compléments visant à «enraciner» mieux et plus profondément les premiers et les futurs effets de cette insertion à la nouvelle DIT, tels le renforcement de l'intervention étatique dans certains secteurs-clés (énergie, mines et pétrochimie) en Grèce, etc...

La politique économique des PM dessinée ici pourrait être renforcée par l'utilisation «à fond» de «l'aspect géopolitique». Ceci indique en clair l'effort d'infléchir et orienter les processus économiques internationaux qui se manifestent dans le Bassin par des interventions «purement» politiques dans les contradictions Etats-Unis—Europe—Japon, etc... La marge pour une telle politique existe encore et existera probablement pour un certain temps (voir plus haut).

C'est une politique qui implique cependant des états forts et bien assis sur leur structure sociale interne, capables d'avoir une conception du monde globale et, en même temps, discuter fermement sur des points précis et concrets, capables d'analyse juste de ces contradictions et de leur portée. La question du front interne, et de sa solidité se pose avec acuité dans ce contexte, avec la même acuité au moins que celle de l'autonomie réelle dont on peut disposer à l'extérieur. Dans la même ligne d'idées, les implications objectives des stratégies de développement interne sont un autre facteur aussi im-

1. Voir aussi M. Papayannakis et G. Ghersi, «Les échanges CEE-pays méditerranéens...», in *Paysans*, No 106, juin-juillet 1976.

portant de la possibilité de cette politique: il suffit ici de se poser la question du degré de liberté de manoeuvre dont on peut disposer lorsque l'on est, par la faiblesse de l'intégration des masses rurales et du développement agricole, à la merci de l'arme stratégique des fournitures alimentaires extérieures.

Bref, la possibilité objective d'une politique complexe pour «profiter» de la crise du SCI, tant sur le plan socio-économique que sur le plan géopolitique, existe mais il est douteux que tous les PM puissent effectivement l'utiliser autrement qu'à la surface des choses (chantage aux aides ou à la direction nominale des bases militaires, etc.). De ce point de vue des différenciations ne manqueront pas de se produire entre ceux qui arriveront à en faire usage avec plus ou moins de fermeté et d'aisance (des pays aussi différents que l'Algérie, la Yougoslavie et la Grèce par exemple semblent s'y être engagés à des degrés divers et avec des chances de succès variables) et ceux qui ne le pourront ou ne le voudront pas avec des conséquences qu'on évalue encore très mal.

3. le nouvel ordre économique international: une construction «hégémonique»

Les tendances et les politiques esquissées ci-dessus de manière très générale, sont en train de se concrétiser aujourd'hui par les différentes négociations et confrontations en vue de la construction d'un nouvel ordre économique mondial (NOEM). Il est peut être encore trop tôt pour en parler de manière approfondie, surtout si on se limite à l'analyse des quelques documents existant (déclaration de Kissinger et d'autres responsables occidentaux, textes de l'ONU, de Lima, etc...). Mais il est sûrement préférable d'essayer de théoriser ces négociations concrètes dès maintenant plutôt qu'après coup, comme nous ont habitués à le faire trop de théoriciens dans le passé.

D'après la gamme connue jusqu'ici des participants et des objectifs plus ou moins fixés de ces négociations, il est aisé de constater que le NOEM: — n'est pas mondial du moment où en sont absents tous les pays du pacte de Varsovie, la Chine, etc. — malgré les tentatives de le limiter dans le domaine réputé «économique», il ne l'est pas par ces implications politiques et géopolitiques implicites ou même (dans l'esprit et l'expression des participants du Sud) explicites.

— dans ce sens, il risque de ne pas être ou devenir un nouvel ordre mais de se cantonner à un

«réplâtrage» (comme beaucoup le pensent) de l'ordre (si l'on peut dire) actuel.

Ces critiques ont déjà été faites et même très récemment. Mais elles n'impliquent pas l'inutilité des efforts qui sont menés par les pays du Tiers-Monde en vue d'une négociation avec et d'une pression sur les pays «développés». Elles impliquent cependant une autre conception de ces négociations, en vue de la construction de stratégies et de tactiques réalistes pour en tirer le maximum de résultats concrets au profit des pays du T.M.

Si on accepte d'utiliser par commodité le terme «nouvel ordre économique international» (NOEI), il est évident à l'état actuel de l'information que les négociations qui visent à l'ébaucher, sont des négociations inscrites plus ou moins nettement dans le cadre général du SCI et se déroulent selon une première approche entre la partie «développée» de celui-ci et sa partie «sous-développée». Compte tenu des critiques ci-dessus et de la nature des liens objectifs existant entre les deux groupes «partenaires» il est, pensons-nous, très utile d'envisager les tentatives de construction du NOEI, en tant qu'une construction d'hégémonie du premier groupe sur le second, la terme d'hégémonie étant pris ici par analogie avec le terme gramscien dans l'analyse politique. Toutes réserves étant faites sur les risques de la méthode analogique, ce concept offre des possibilités analytiques importantes. Il implique, dans sa définition la plus générale, l'idée fondamentale d'un dépassement de la domination «brute» (par la seule violence ou contrainte) par l'imposition, à travers des voies complexes, d'une *direction* d'un processus de développement situé dans un rapport de forces fondamental. La notion de direction doit être entendue comme direction *acceptée*, assurée d'un certain *consensus* de la part des «dirigés», consensus *construit* par les dirigeants par la prise en compte des intérêts et des aspirations des dirigés dans leur politique globale, dans les limites cependant du non-éclatement du système qui les unit. La politique hégémonique implique la possibilité et l'existence effective d'une initiative historique des dirigeants, de leur possibilité de comprendre et transformer les intérêts et aspirations des dirigés afin d'être en mesure de les inclure dans leur politique globale. Elle implique aussi que les intérêts et aspirations des dirigés sont arrivés à un tel degré de maturité qu'il n'est plus possible de les ignorer ou les réprimer par la force, mais qu'ils peuvent objectivement être encore intégrés dans la politique des dirigeants et se cantonner dans les limites du système. Ces limites d'ailleurs sont variables et flexibles évoluant avec les processus contradictoires qui se déroulent dans le domaine économique, po-

litique et idéologique de chaque partie du système et avec les rapports de force complexes entre les parties ou sous-parties de celui-ci.

Dans le contexte du NOEI, cette analyse exige d'être modifiée sur certains points importants. Les dirigeants (la partie «développée» du SCI) ne sont pas homogènes, ni forcément unis dans leur politique envers les dirigés; ils manquent surtout d'un centre de décision unique qui coordonnerait les actions disparates et imposerait une ligne commune plus ou moins représentative. La politique hégémonique du Nord envers le Sud risque donc d'être en fait un assemblage plus ou moins hétéroclite de politique partielle, et la «multipolarité» objective qui en découlerait rendrait cette politique impossible ou alors donnerait trop de chances aux dirigés de marchander leur consensus. Dans ce sens l'hégémonie du Nord sur le Sud implique dans l'absolu l'imposition au Nord d'une seule version de politique hégémonique face au Sud, ce qui, en clair, l'hégémonie américaine dans le Nord serait la condition préalable de l'hégémonie du Nord sur le Sud. Si heureusement, nous n'en sommes pas encore là, des pas ont été faits dans cette direction, tels que l'organisation des consommateurs de pétrole, etc... La possibilité d'une telle évolution peut paraître assez improbable dans l'absolu mais la tendance objective qui l'exige doit toujours être présente à l'esprit pour dissiper les illusions et faciliter la compréhension des choses.

D'autre part, la politique hégémonique ne peut être menée par la seule action complexe (politique, idéologique, économique) des dirigeants (comme il est possible de l'imaginer dans l'espace national). Les dirigeants, surtout après la décolonisation, ne se trouvent pas face à des mouvements de masse plus ou moins organisés et plus ou moins revendicatifs. Leurs relations avec les dirigés sont «médiatisées» par des partenaires étatiques. Ceci apporte une ambiguïté et une complexité supplémentaires dans leur politique internationale. Ils peuvent trouver dans cette médiation des avantages (déplacement de la cible des mouvements de masse, «intérieurisation» des problèmes socio-économiques et politiques, garanties éventuellement plus sûres de la part d'interlocuteurs structurés et plus solides...). Mais ils peuvent aussi se heurter à des partenaires plus exigeants, avec des exigences plus cohérentes et des visions du monde international plus amples, des interlocuteurs qui ont, même limités, des intérêts propres et qui se trouvent, de toute façon, dans la nécessité évidente d'asseoir leur pouvoir interne par la prise en compte, plus ou moins proche d'une hégémonie interne, des intérêts et aspirations de leurs dirigés à eux. Dans ce sens la négociation s'impose et le consensus né-

gocié sera plus ou moins avantageux, mais son obtention suivra des voies plus complexes, à cause justement de cette «multipolarité» supplémentaire du côté du Sud.

Un autre point à reconsidérer est que, dans les conditions actuelles, la politique hégémonique ne se situe pas principalement sur le terrain de l'influence politique, mais surtout sur celui de la production et des échanges, ce qui nous renvoie aux réflexions à propos de la crise du SCI.

Enfin, dernier point à revoir, dans la politique hégémonique actuelle, l'obtention du consensus négocié est rendu plus compliquée encore par l'existence de deux autres facteurs qui la différencient de la politique hégémonique dans l'espace national.

—La non homogénéité socio-économique de chacun des membres du groupe Nord qui pose entre autres la question de qui supportera le coût économique et social des principales propositions qui constitueront probablement le contenu de cette politique hégémonique (redéploiement industriel, secteurs poussés vers le déclin, concurrence des produits agricoles, mais aussi industriels, crise de l'emploi, etc...). Sans compter les contradictions politiques engendrées par l'aspiration de ceux qui contestent le SCI (et dans son sein) à utiliser le NOEI comme une des armes de leur combat politique. Il faut bien s'attendre à ce que chaque pas franchi vers le NOEI provoque des résistances et des offensives socio-économiques et politiques à l'intérieur de chaque pays du Nord et que donc, en retour, le pas suivant soit rendu plus difficile. Mais cette dialectique défavorable dans son principe à la construction hégémonique du NOEI peut être employée, sous conditions, par ceux qui s'intéressent et aspirent à négocier leur consensus et infléchir les directions initiales et par trop conservatrices de certains promoteurs influents au NOEI.

—L'existence, en dehors de l'espace que le NOEI vise à couvrir et structurer, de centres de décision politique et de polarisation économique, pourvus ou non de projets hégémoniques concurrents ou parallèles, tels que l'URSS et les pays du COMECON et la Chine. Leur existence et quelquefois leur action concrète offre, dans certains cas du moins, une alternative réaliste à l'inclusion à sens unique dans le NOEI en construction. Mais elles offrent aussi un argument de poids dans l'emploi de «l'aspect géopolitique» et même «socio-économique» (voir plus haut) en vue d'augmenter le «bargaining power» des pays qui veulent mener une politique relativement autonome. Si la participation de ces centres dans les négociations du NOEI est quel-

que fois souhaitée par certains, si même elle est théoriquement souhaitable, il n'en est pas moins vrai que pour l'instant leur intervention ne paraît possible que «de l'extérieur» et indirectement. Et la question se pose de savoir s'ils sont capables et désireux de jouer ce rôle de contre-poids. Malgré les affirmations quelque peu hâtives de nombreux théoriciens «radicaux», qui incluent dans leurs analyses ces centres dans un marché mondial unique et tendent donc à les assimiler (au moins certains d'entre eux) à la partie développée du SCI, il nous semble qu'ignorer le potentiel réel de leur confrontation socio-économique et surtout géopolitique avec le SCI prive une politique de développement plus ou moins autonome d'une dimension essentielle, indépendamment des prises de position théoriques et politiques envers la structure socio-économique et politique interne de ces centres.

L'analyse qui précède concorde dans les conclusions que l'ont peut en tirer avec celle concernant la crise actuelle du SCI. Deux constatations s'imposent :

- On assiste à la fin de la construction internationale de l'après-guerre et aux «balbutiements» d'un nouvel ordre économique international avec toutes les réserves concernant son étendue et sa portée. Ces réserves, ainsi que l'analyse de ses caractéristiques, révèlent un grand nombre de contradictions d'ordre socio-économique et géopolitique sous des formes nouvelles par rapport à celles de l'avant-guerre et de l'immédiat après-guerre. Un projet cohérent de conciliation et de dépassement de ces contradictions rencontre de sérieux obstacles, mais existe en tant que tendance qui oblige les uns et les autres à se déterminer par rapport à elle, de l'intérieur ou de l'extérieur de celle-ci.
- Se déterminer par rapport aux tendances générales du NOEI dans la période actuelle signifie faire un certain nombre d'options fondamentales et établir des correspondances souples et dialectiques entre ces options et les actions concrètes pour les faire avancer. La multiplicité des centres d'intérêt et d'action et les contradictions qui en découlent dans le SCI et en dehors de lui, font que ces options ne sont pas forcément et exclusivement «à double choix». Il apparaît comme plus réaliste de les concevoir comme des structures ordonnées et composées de nombreux éléments de choix et d'action déterminés par la complexité de la situation internationale donnée. Dans ce sens, plusieurs groupes d'options sont possibles à l'intérieur et/ou à l'extérieur des tentatives hégémoniques actuelles en vue d'un NOEI et donc une situation de crise

du SCI. Si on suit cette analyse, les aphorismes lapidaires découlant d'une conception un peu mythique des couples dépendance-indépendance, introversion-extraversion, soumission-révolte envers les «multinationales», etc., s'avèrent de peu d'utilité pour la compréhension des processus actuels de développement et de leurs perspectives, voire pour la contribution à la construction de politiques visant à les transformer. C'est naturellement une autre question de savoir dans quelle option l'analyste se place forcément lui-même, mais ceci ne dispense personne du besoin de lucidité.

4. construction hégémonique et éléments pour une stratégie d'accompagnement

De ce qui précède, il découle que les PM, sans doute d'ailleurs sur-représentés à un titre ou à un autre dans des négociations Nord-Sud,¹ ont des atouts virtuellement considérables à moyen terme, aussi bien sur le plan socio-économique que sur le plan géopolitique, dans la négociation hégémonique qui s'est engagée. Que ces soient leurs ressources naturelles (pétrole, phosphates...), leurs acquis industriels ou agricoles, leurs balances de services favorables, leur position géopolitique relativement fluide, ou leurs rapports relativement privilégiés avec la CEE et l'Europe en général, ces atouts ils ne les possèdent pour la plupart, dans une large mesure, que passivement, que parce que des tendances extérieures à eux les ont favorisés. Il s'agit maintenant de les employer de manière active, soit en «accompagnant» les nouvelles tendances décrites ci-dessus, soit en profitant de leurs contradictions, soit en les «entraînant», en les infléchissant ou en les provoquant. Indépendamment de la question cruciale de la nature et de la structure des Etats qui seraient capables et désireux d'opérer cette réorientation, ce qui poserait leurs rapports avec la structure socio-économique interne, une telle politique pourrait se construire sur les axes suivants :

- I. Sur le plan socio-économique, à côté de l'intensification et de la rationalisation à long terme de l'exploitation de leurs ressources naturelles déjà amorcées dans les conditions coloniales ou de «dépendance» classique, il est manifestement temps que les PM se lancent dans la transformation des rentes minières (pétrolières et autres) en surplus industriels, ce qui est relativement

1. Dans le «dialogue Nord-Sud» participent, mis à part les pays membres de la CEE, la Yougoslavie, l'Espagne, l'Algérie et l'Egypte.

concordant avec les tendances actuelles de développement du SCI, mais aussi dans une politique d'enracinement accéléré des activités industrielles que cela suppose sur leur aire nationale par un effort volontariste de complexification sur place des échanges interindustriels, ce qui n'est pas forcément (c'est le moins qu'on puisse dire), conforme aux tendances ci-dessus. Ceci implique probablement une redéfinition de l'intervention étatique dans la sphère productive (quelles que soient les orientations socio-politiques internes et externes) dans plusieurs PM, et, en tout cas, une révision des systèmes juridiques qui régissent les rapports avec le capital industriel étranger.

Il est urgent d'autre part que les politiques de développement de la plupart des PM, toujours dans le sens souhaité au point précédent, rééquilibrent leurs efforts au profit du développement agricole et rural. Non seulement parce que ce domaine est et deviendra de plus en plus stratégique dans les échanges internationaux et dans les rapports de force qui les régissent, non seulement parce que «l'arme alimentaire» est déjà une menace qui passe dans les faits (et il est inutile et illusoire d'exiger des Américains de ne pas l'employer), mais aussi parce que c'est le domaine d'où, par excellence, peut partir cette complexification et cet enracinement dont il est question plus haut et aussi parce qu'il s'offre immédiatement et relativement facilement, à l'innovation et au développement technologique autonome, davantage de toute façon que le reste de l'économie, pourvu que l'on s'y engage sérieusement et avec les moyens nécessaires. Ceci indépendamment du fait que le développement des masses rurales, en plus d'une question de justice, est un point fondamental pour l'évolution et la consolidation du si nécessaire «front interne» dans la dialectique interne-externe examinée plus haut. Que les réformes agraires et le développement rural coïncident ou non avec les intérêts à court ou long terme du SCI, est une question qui n'en présente aucun; elle ne se pose même pas si on veut bien voir la nature et la signification profonde d'une politique qui essaie d'exploiter au maximum les tendances et les contradictions de la construction hégémonique du NOEI et dans le cadre de laquelle la plupart des critiques des réformes actuelles se situent aussi jusqu'à la preuve du contraire.

Une position analogue pourrait être exposée ici à propos d'une série d'autres problèmes tels que la politique de la formation et celle de l'intégration des cadres, etc...

Il est évident que si ces principes semblent sim-

ples, voire banals, des transformations profondes dans un sens favorable à l'extension du SCI dans la région devraient avoir (rapidement) lieu pour qu'ils puissent passer dans la phase de l'application. C'est là un problème de correspondance entre options fondamentales (qui nous semble-t-il ont déjà été prises dans l'écrasante majorité des cas) et situations réelles et pratiques courantes (prétentions «socialistes», sclérose structurelle de l'emploi, de l'administration et de l'appareil législatif, etc...).

Depuis le début des années 70 nous assistons d'ailleurs à une vague de réformes (dont le maître mot est de nouveau «l'ouverture») qui indiquent que l'affaire est entendue et que cette harmonisation options-pratiques est en train de passer dans les faits.

- II. Sur le plan géopolitique, se situent les chances les plus significatives des PM pour infléchir les tendances actuelles du SCI et les orientations premières de la construction du NOEI. Une politique réaliste se dessine déjà dans le possible:
- Refuser avec force et collectivement toute négociation «triangulaire» sur les principales questions qui se posent aux négociations NOEI et exiger le développement de rapports d'Etat à Etat, non seulement en ce qui concerne le pétrole (ce qui est capital), mais aussi les garanties diverses concernant les échanges commerciaux, les investissements des capitaux privés, les «transferts de technologie», et les accords de main-d'œuvre et de services.
 - Ranimer les «dialogues» collectifs, tels que le dialogue euro-arabe et les élargir progressivement d'un point de vue géographique et géopolitique en les associant à des dialogues euro-méditerranéens globaux ou régionaux: il faut rappeler ici qu'il y a plusieurs PM qui ne sont pas arabes et qui ne font pas partie de la définition restrictive et pour l'instant abusive du vocable «euro». Des pays tels que le Portugal, l'Espagne, la Grèce, la Yougoslavie, la Turquie, Chypre et Malte devraient être rapprochés ou associés (par leur propre politique et aussi par l'appel du «Bloc» arabe) par rapport à une politique méditerranéenne à construire aussi par les riverains du Bassin plutôt que par leurs partenaires exclusivement. Un examen attentif des déclarations officielles récentes des différents PM indiquerait que cette proposition est assez mûre pour qu'on se décide à la faire avancer.
 - Créer ou renforcer les coopérations bilatérales et multilatérales sur le plan économique et politique et les élargir à tout le Bassin de manière souple et à propos de point précis (qui ne manquent pas): politique touristique, télécommuni-

- cations, transports, problèmes agricoles, problèmes de pollution, coopération industrielle, entreprises mixtes, coopération technique et culturelle, intervention et bons offices dans les conflits locaux, etc.
- Introduire dans ces actions concrètes les pays immédiatement voisins de la région méditerranéenne, aussi bien les pays arabes du Moyen-Orient que, surtout, les pays socialistes balkaniques.
 - Proposer et amorcer une coopération «est euro-méditerranéenne», même s'il n'est pas possible pour l'instant de faire introduire les pays du COMECON dans la négociation NOEL. A propos, une telle coopération s'est déjà amorcée, mais souvent sous forme «triangulaire» «Est-Ouest européen» et PM au niveau des firmes et il serait mauvais de la laisser se développer sur de telles bases seulement. Il s'agit là d'une progression dans l'action concertée, voire collective qui, à côté du développement actuel (qu'il faut accélérer) des relations bilatérales (où se distinguent l'Espagne, la Grèce, la Yougoslavie, l'Égypte et l'Algérie notamment), pourrait de manière réaliste exercer une pression suffisante en vue d'un renforcement et d'un contrôle relatif mais croissant de l'élargissement du développement du SCI en Méditerranée. On ne voit pas, à l'état actuel des stratégies de développement de la grande majorité des PM, d'autres possibilités d'actions qui réuniraient un consensus suffisant, mais déjà de telles perspectives, si elles recevaient un début de réalisation, pourraient préserver l'avenir et laisser la porte ouverte pour des étapes plus avancées, tant sur le plan des pays individuels déjà engagés à des transformations plus radicales ou qui seraient prêts à y être engagés, que sur le plan de régions entières.

4.1. quelques questions en guise de conclusion

Ces quelques réflexions décrivent des lignes d'action qui paraissent se dégager à terme de l'évolution, récente dans le passé et probable dans l'avenir, du système des relations internationales dans lequel les PM sont insérés. Ces lignes d'action sont générales, dans le sens qu'elles ne font que dessiner ce qui paraît possible aujourd'hui dans le cadre de l'évolution du SCI. Elles n'épuisent pas les implications économiques, politiques, sociales idéologiques d'une telle orientation sur le plan intérieur à chaque PM. Or il est évident que ces implications ont une portée considérable dans de nombreux cas et que donc des «craquements» dans la structure socio-économique interne ne manqueront pas de s'y produire. D'autre

part, ces lignes d'action peuvent théoriquement être intégrées dans les limites actuelles de la construction hégémonique d'une nouvelle structure des rapports internationaux dans la Méditerranée et dont il est question plus haut, tant du point de vue économique que géopolitique (voir p.ex. les implications théoriques de la définition progressive de la «détente» en Europe et de la Conférence d'Helsinki...). Elles constituent donc une sorte de «stratégie d'accompagnement» des évolutions historiques actuelles dans l'espace du SCI et qui essaie en même temps, là où c'est possible, de stimuler le mouvement en cours.

Mais une telle stratégie suscite un certain nombre de questions dont les suivantes qui nous semblent être parmi les plus importantes:

1. Cette stratégie implique, même si elle ne fait qu'accompagner l'évolution et du moment qu'elle ne la subit pas passivement, des états et régimes socio-économiques, donc des classes sociales dominantes, capables d'initiative historique. Rien à priori n'exclut leur éventuel développement, encore que le passé historique de la Méditerranée encourage relativement peu de telles hypothèses. Cette question éminemment politique se complique du fait qu'à sa base cette stratégie de développement ne peut être viable que si, à terme, elle arrive à imposer internationalement une valorisation croissante du travail dans les espaces nationaux concernés.¹ Qui dit valorisation croissante du travail dit aussi bouleversement assez important de la structure actuelle des rapports de force économiques (production et répartition des revenus) et politiques dans ces espaces. Paradoxalement, les états et les régimes concernés par cette stratégie du possible devraient au lieu d'imiter le cheminement de sociétés occidentales (de la repression brutale à l'intégration plus ou moins précaire des revendications populaires) procéder à une politique quasiment inverse qui tendrait à valoriser tout de suite le travail national tout en accentuant rapidement les mesures politiques et techniques qui assureraient son exploitation la plus intense et l'élévation rapide de sa productivité pour atteindre un niveau de compétitivité internationale admis.

Il est évidemment inutile de souligner la signification d'une telle politique pour les classes dominantes actuelles et la quantité et la qualité de réformes et de remises en cause auxquelles elles devraient se soumettre à l'aide des états qui les expriment d'une manière ou d'une autre. Seront-elles économiquement et politiquement assez so-

1. Voir aussi C. Furtado, «Le nouvel ordre économique international», papier présenté au 1er Congrès des Économistes du Tiers-Monde, Alger, 2-7/02/76.

lides pour avancer dans cette voie qui est la seule à permettre, dans des conditions d'ouverture et d'intégration au SCI, à faire progresser l'enracinement de celui-ci dans l'espace national?

On ne saurait pas répondre à cette question de manière définitive et surtout pas à partir de l'expérience et des «modèles» de développement du capitalisme «libéral» et occidental. De nouveaux «modèles» se sont historiquement manifestés et peuvent aussi émerger dans l'avenir. Le capitalisme d'Etat, le capitalisme «sans capitalistes», des régimes néo-populistes etc... n'ont pas forcément épuisé toutes leurs possibilités théoriques, surtout dans le cadre de cette nouvelle phase de développement du SCI dont il est question tout le long de ce texte. Cette position nuancée pourra d'ailleurs être renforcée par le point suivant.

2. Les réajustements économiques et politiques nécessaires à l'insertion des PM dans le NOEI devraient s'effectuer (voir plus haut) dans une période de temps relativement courte pour avoir une influence significative sur le déroulement des événements ultérieurs. D'où le caractère relativement brusque du changement nécessaire, tant sur le plan extérieur que sur le plan intérieur. Les structures socio-économiques et socio-politiques des PM sont-elles aussi aptes au changement rapide? et quelles risquent d'être les réactions des classes populaires à une telle éventualité? pourraient-elles y être intégrées?

Or, à cet égard, nous assistons dans certains PM au développement d'une contradiction (apparente?) entre la renaissance ou l'approfondissement de luttes sociales parfois même aiguës (Égypte, Portugal, Espagne...) et l'orientation plus ou moins «plastique» des mouvements politiques qui les expriment vers des positions qui, dans leur diversité bien sûr, ne mettent pas en danger immédiat la construction hégémonique de ce NOEI: la gauche non communiste portugaise et ses positions prudentes, la «rupture démocratique» de la gauche espagnole dans sa quasi totalité et son appui à l'intégration européenne, les positions d'une bonne partie de la gauche grecque (face à la CEE mais aussi par l'appui sélectif à certaines actions gouvernementales), l'«appui critique» de la gauche algérienne à la politique extérieure, industrielle et agraire du pouvoir, l'identification de la gauche marocaine à la politique royale au Sahara (mais aussi dans d'autres domaines), autant de positions plus ou moins prudentes et pragmatiques qui peuvent s'interpréter, entre autres, par l'absence d'une alternative globale et crédible au niveau régional et même international au NOEI dans son principe et par l'effort de construire une stratégie et une tactique qui essaie d'infléchir ses mo-

dalités et ses éventuelles conséquences sur chacun des PM.

3. Sur le plan économique, il est très probable que cette stratégie, basée qu'elle est sur l'insertion croissante dans le SCI, entraîne des nouvelles formes de dépendance de caractère fondamentalement technologique. Il est de plus en plus admis que la nouvelle DIT (Division Internationale de Travail), promue par la nouvelle phase de développement du SCI qui se dessine, met en place une forme de spécialisation de la production et des échanges qui dépasse la division industrie-agriculture et qui s'établit à l'intérieur de chaque secteur et branche économique, aussi bien dans l'industrie proprement dite qu'incontestablement dans l'agriculture et les «services». En effet, dans le cadre des tendances générales de l'évolution du SCI, telles qu'on les a vues plus haut, on assiste depuis peu à un certain nombre de transferts d'activités productives (surtout industrielles pour l'instant) vers la partie sous-développée ou en voie de développement du SCI.

Ces transferts, plus ou moins cohérents entre eux (et plutôt moins que plus) concernent, actuellement et dans l'avenir immédiat dessiné par les projets existants, la production de biens manufacturés simples dans des pays à main-d'œuvre abondante qui actuellement émigre; ils concernent aussi la production de biens intermédiaires pour l'industrie lourde; enfin, dans quelques cas, des industries dites «de pointe» qui exigent un environnement économique et technico-scientifique qui n'existe pas encore dans cette partie du SCI.¹ Ainsi, dans chaque branche économique une barrière s'établit, plus ou moins fixe, entre des productions qui sont en quelque sorte réservées aux pays développés et celles qui peuvent à la limite être transférées aux pays sous-développés du SCI: c'est vrai pour la chimie (chimie fine-chimie «courante»), pour la sidérurgie (aciers spéciaux-production de fonte, de produits pour la construction, etc...), pour l'électronique (composantes et circuits intégrés-montage d'appareils), mais aussi et de plus en plus pour toutes les branches industrielles et, par extension, pour tous les «secteurs» économiques (construction mécanique, industrie des métaux, agro-industrie-agriculture, hôtellerie, banques, assurances...).

La stratégie «d'accompagnement» dont il est question ici sera-t-elle capable d'analyser les dangers d'un tel type de DIT et de dépendance nouvelle qu'elle engendre et de rechercher les possibilités (existantes)

1. Voir P. Judet, *A propos de «coopération et intégration en Méditerranée»: Les lignes de forces dominantes et les ouvertures nouvelles*, papier présenté au colloque de l'Istituto Affari Internazionali (IAI) à Milan, 4-6/03/76.

d'amélioration des équilibres qu'elle installe au profit des PM? en a-t-elle les moyens et voudra-t-elle (pourra-t-elle) les utiliser ou sera-t-elle prisonnière de ses déterminations de classe? La question reste à notre avis ouverte d'autant plus que des politiques alternatives se dessinent déjà dans le monde et dans la région méditerranéenne en particulier (cas de l'Algérie par exemple).¹ Il est de toutes façons certain que la question discutée ici et les réponses qui lui seront apportées seront décisives pour l'évolution à long terme des rapports entre partie développée et partie sous-développée du SCI.

4. Enfin, dernière question, un pan entier de cette stratégie est formé par l'utilisation maximale de l'aspect géopolitique de la crise du SCI. Ceci signifie notamment, et dans le cas précis des PM, un pari sur un rôle spécifique de l'Europe (en tant qu'unité plus ou moins organique) ou des pays européens. Mais l'Europe voudra-t-elle et pourra-t-elle jouer un rôle particulier dans l'évolution et le dépassement éventuel de la crise du SCI?

L'aire européenne n'est pas exempte de contradictions. On a soutenu plus haut que le rétablissement d'un ordre international hégémonique en Méditerranée passe par le rétablissement de l'hégémonie américaine en Europe. Des arguments qui tendraient à vérifier cette tendance théorique dans la pratique quotidienne ne manquent pas: sur le plan politique, la quasi-totalité des dirigeants européens sont favorables aux thèses américaines et à une politique «atlantiste». Sur le plan économique, et technologique, à l'exception peut-être de la RFA, des phénomènes de plus en plus nombreux tendent à indiquer que la nouvelle DIT dont il est question plus haut ne ménage pas les pays européens, du moins pour certains secteurs vitaux pour une économie moderne: effondrement de l'informatique, de la filière nucléaire, de l'aéronautique supersonique, faiblesse croissante de l'électronique, etc., aussi bien en France qu'ailleurs, et toujours au profit de l'économie américaine. Si seule la RFA maintient nettement et même améliore ses positions économiques, technologiques, financières et commerciales dans le monde, peut-on mettre ses performances, dont la traduction politique n'est pas encore claire, au compte d'une «Europe européenne» et différente dans sa politique internationale des Etats-Unis? Ou doit-on considérer qu'à partir d'un certain moment elle prend ou prendra le «grand large» au profit de ses alliances et ses préférences atlantistes (manifestes actuellement) entraînant dans son sillage ses partenaires plus ou moins consentants ou s'en séparant et provoquant ainsi des réactions qui

pourraient en arriver à une scission plus ou moins officielle en Europe? La question n'est pas aussi futuriste qu'il paraît et on en envisage déjà au sein de certains services officiels les modalités ou les conséquences.² Elle est encore plus vraisemblable si on tient compte de la différenciation de plus en plus accentuée entre une Europe du Sud et une Europe du Nord, selon la structure et la nature des blocs socio-politiques au pouvoir, les modalités et leur construction hégémonique et les ouvertures qu'ils laissent apparaître vers des alternatives plus ou moins radicales, et qui se traduit aujourd'hui par l'opposition Europe social-démocrate et atlantiste du Nord-Europe du Sud avec des fortes tendances vers des alternatives de type «socialiste» et en recherche d'une politique extérieure autonome entre les deux «super-puissances».

Ces tendances et ces frictions, dans la mesure où elles existent et elles agissent de manière significative, cadrent assez bien avec les affirmations émises plus haut sur l'aspect géopolitique de la crise du SCI. Mais vont-elles ou iront-elles jusqu'au point de justifier l'espoir de ceux qui dans plusieurs PM et même des pays européens, tablent sur une mutation qui permettrait même d'envisager une Communauté (notamment économique) Méditerranéenne? Nul ne se hasarderait à prévoir un avenir à un terme aussi éloigné, mais les éléments disponibles actuellement ne permettent pas de voir un début d'évolution dans ce sens, tant du point de vue des régimes européens actuels ou immédiatement prévisibles que de celui des régimes des PM dans leur majorité. D'autre part, les mêmes tendances, dessinées plus haut, qui agissent vers la création et la promotion de la nouvelle DIT et des nouvelles formes de dépendance et interdépendance (surtout économiques et technologiques), semblent exclure aujourd'hui un degré suffisant de possibilité d'intégration Europe-Sud-autres PM dans un ensemble possédant plus ou moins une autonomie lui permettant à s'ériger à un nouveau pôle significatif dans les relations internationales.

Ainsi de l'ensemble des hypothèses résumées plus haut les analyses tendant à mettre en évidence la construction hégémonique d'un NOEI en Méditerranée et les stratégies de développement «maximales» qu'il permet aux PM, en sortent-elles renforcées.

Il résulte de la discussion des questions ci-dessus (et on pourrait en ajouter d'autres) que les chances de la construction d'un «NOEI hégémoni-

1. Voir note 1, p. 19.

2. Voir l'article: «Europe: le scénario méditerranéen», in *Economia*, No 21, mars, 1976, Paris.

que» en Méditerranée sont considérables, d'autant plus que l'on ne voit pas actuellement (et nous en avons donné quelques raisons plus haut) une ou des voies alternatives à cette construction, du moins sur le plan de l'ensemble ou de la majorité significative des PM. Ceci offre une chance aux blocs socio-économiques et socio-politiques au pouvoir dans ces pays, chance qu'ils pourront gagner ou rater selon leur capacité historique à adopter et appliquer une politique plus ou moins active ou plus ou moins passive face au processus qui se dé-

roule en-dehors d'eux et parmi eux en les englobant.

Si à cette «lucidité de l'intelligence» on avait tendance à préférer «l'optimisme de la volonté», il est évident que des orientations et des options alternatives sont théoriquement possibles; et il est urgent de commencer à en analyser les racines et les germes dans les processus contradictoires du développement réel, notamment dans la région méditerranéenne, ce qui, pour être moins évident, ne nous en paraît pas moins nécessaire. Ce papier a peut-être pu y contribuer.